

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 22 - 26 octobre 2001**

## PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2001/9-B/1**  
3 septembre 2001  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— SRI LANKA 10067.0 (ancien No WIS 6152.01)

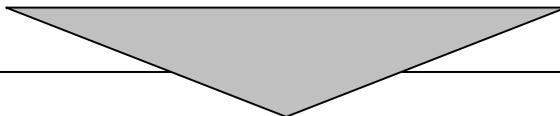
### Aide alimentaire aux personnes touchées par le conflit à Sri Lanka

<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>217 030</b>
Durée du projet	36 mois (1er janvier 2002–31 décembre 2004)

<b>Coût (dollars E.-U.)</b>	
Coût total des produits alimentaires	11 812 210
Coût total pour le PAM	17 898 551
Coût total pour le gouvernement	18 062 133
Coût total	35 960 684

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour l'Asie (ODB): M. J. Powell

Attaché de liaison, ODB: M. K. Sato tél.: 066513-2383

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

Le conflit armé qui se poursuit depuis 18 ans à Sri Lanka a provoqué des souffrances humaines et des déplacements de populations considérables. Le nombre de morts est estimé à plus de 62 000. Sur une population d'environ 2 millions d'habitants vivant dans le nord-est du pays, plus de 800 000 ont dû se déplacer et continuent de subir de plein fouet l'effet des destructions et de terribles difficultés matérielles et psychologiques. En outre, les communautés d'accueil locales ont beaucoup de mal à prendre en charge un grand nombre de personnes déplacées disposant de ressources limitées.

La situation générale des personnes touchées par le conflit reste difficile du point de vue de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance, de la nutrition et de l'accès aux services de base. Le gouvernement assure une présence administrative dans toutes les zones touchées par le conflit, y compris les zones non dégagées<sup>1</sup>. Il s'est expressément engagé à s'occuper des problèmes humanitaires mais certains besoins fondamentaux des personnes touchées par les conflits, notamment en matière d'alimentation, ne sont toujours couverts qu'en partie. Dans les populations déplacées, ce sont les personnes déplacées récemment et celles qui vivent dans des centres d'aide sociale fermés qui sont les plus vulnérables. Les ménages dirigés par une femme sont dans une situation particulièrement précaire. De nombreux enfants sont traumatisés par des années de vie dans des camps surpeuplés, où ils disposent d'abris insuffisants et n'ont guère accès aux services de santé et d'éducation. Le taux d'insuffisance pondérale atteint fréquemment 50 pour cent parmi les enfants touchés par le conflit.

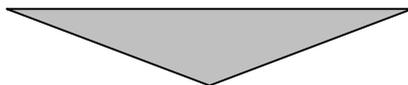
Le PAM vient en aide aux personnes déplacées à l'intérieur du territoire du Sri Lanka depuis 1992. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) a pour objectif premier de fournir une aide alimentaire permettant de combler le déficit alimentaire des victimes du conflit les plus vulnérables. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de livrer des rations de secours aux personnes déplacées les plus vulnérables et d'exécuter des activités de redressement qui complètent l'action du gouvernement dans le cadre des programmes de réinstallation/réimplantation visant à rétablir l'autonomie des populations. La stratégie de l'IPSR consiste à: i) appuyer les initiatives en faveur de la paix au moyen d'activités de redressement axées sur les programmes vivres-contre-travail (VCT) en faveur des nouveaux lieux d'installation; ii) assurer une protection sociale aux personnes touchées par le conflit dans le cadre de programmes communautaires. Un programme d'alimentation complémentaire élargi, complété par l'éducation nutritionnelle que doivent assurer les partenaires sera mis en œuvre pour répondre aux besoins des enfants de 6 à 36 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes et il contribuera à abaisser le taux de malnutrition actuellement élevé des populations touchées par les conflits. La formation professionnelle et la fourniture d'intrants non alimentaires indispensables pour les activités rémunératrices aideront les populations à assurer leur propre subsistance et à renforcer leur autonomie. Les vivres serviront également de stimulant pour faire davantage participer les enfants aux programmes psychosociaux qui offrent des services de rattrapage scolaire et de conseils de base. Le programme d'appui nutritionnel et les programmes vivres-contre-travail envisagés dans les zones touchées par le conflit seront mis en œuvre parallèlement aux

<sup>1</sup> Zones non contrôlées par le gouvernement.



activités prévues par le programme de pays du PAM dans les zones non touchées par le conflit.

## Projet de décision



Le Conseil approuve l'IPSR Sri Lanka 10067.0—Aide alimentaire aux personnes touchées par le conflit à Sri Lanka (WFP/EB.3/2001/9-B/1).



## CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'AIDE

### Contexte de la crise

1. Le conflit armé qui se poursuit à Sri Lanka depuis 1982 a provoqué la perte de plus de 62 000 vies humaines. Les zones qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement sont appelées "zones non dégagées". La zone située entre la ville de Vavuniya au sud et Jaffna au nord qui comprend l'ensemble des districts de Kilinochchi et Mulaitivu et de grandes parties des districts de Jaffna, Mannar, Vavuniya et Trincomalee – échappent au contrôle du gouvernement. Des régions isolées des districts de Batticaloa et Ampara situés dans l'est de l'île (voir carte à l'annexe I) sont également touchées par le conflit qui prend la forme de conflit armé conventionnel comportant de véritables batailles (principalement dans le sud de la péninsule de Jaffna) et d'opérations intermittentes de guérilla dans l'est de l'île.
2. On estime qu'environ 2 millions de personnes sont directement touchées par les conflits dans l'île. Bien que ceux-ci affectent toute la vie des Sri-lankais, ce sont les populations du nord et de l'est qui subissent le gros des destructions et des difficultés matérielles et psychologiques. Les cas les plus graves de pauvreté et d'insécurité alimentaire sont enregistrés dans les communautés touchées par le conflit car ces populations sont exclues de l'activité économique nationale. Les difficultés socio-économiques des zones touchées par le conflit sont imputables aux infrastructures endommagées —en particulier les périmètres d'irrigation et les réseaux de transport— à l'inefficacité des marchés locaux, au manque de liaison avec l'économie nationale et aux restrictions pesant sur les mouvements de biens de production. De vastes superficies de terre arable ne sont plus cultivées dans le nord et l'est, d'où une réduction des approvisionnements alimentaires locaux et une hausse des prix. Les restrictions imposées à la pêche —source de revenu importante pour toutes les communautés— ont fortement diminué les prises et les revenus des pêcheurs. Fait encore plus grave, les populations ont beaucoup moins de possibilités de se procurer de la nourriture en occupant des emplois rémunérateurs en raison du marasme économique local. Tous ces facteurs limitent la capacité des ménages vulnérables d'assurer leur sécurité alimentaire de façon durable.
3. Outre les difficultés matérielles, les zones touchées par le conflit souffrent de l'insuffisance des services publics et en particulier des services de santé. Comme le montrent les taux de malnutrition élevés enregistrés: plus de 50 pour cent des enfants ont un poids insuffisant et l'UNICEF indique que le pourcentage d'enfants ayant un faible poids à la naissance a triplé pour atteindre 23 pour cent à l'heure actuelle<sup>2</sup>. Des taux d'anémie de 50 pour cent chez les femmes et les adolescentes ne sont pas exceptionnels<sup>3</sup>. Les femmes souffrant de malnutrition dans les zones touchées par le conflit donnent des naissances à d'enfants dont les chances sont compromises au départ par l'insuffisance du poids et de la taille de sorte que la malnutrition est transmise d'une génération à l'autre.
4. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime que les déplacements directs de populations ont touché plus de 800 000 personnes<sup>4</sup>. Les conflits ont en effet provoqué des déplacements massifs et fréquents de populations en 1990, 1995,

<sup>2</sup> UNICEF, Situation des femmes et des enfants à Sri Lanka, 1997.

<sup>3</sup> D'après des enquêtes nutritionnelles effectuées sous le patronage du PAM en 2001, les taux d'anémie chez les femmes enceintes atteignent 64 pour cent à Mannar et 56 pour cent à Vavuniya.

<sup>4</sup> Stratégie de pays pour Sri Lanka du HCR, 2000–2001.



1997 et plus récemment en 1999/2000. Ils ont entraîné la destruction totale ou partielle des infrastructures et ce qui est encore plus important des moyens de subsistance. D'après les statistiques du gouvernement, 726 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) reçoivent une aide alimentaire<sup>5</sup> dont 550 000 personnes vivant chez des amis ou des parents; les autres, soit environ 176 000, sont installés dans des centres d'aide sociale gérés par le gouvernement.

5. Étant donné qu'un nombre croissant d'hommes perdent la vie dans le conflit, le nombre de ménages dirigés par une femme qui essaient de survivre matériellement et psychologiquement a nettement augmenté et atteint plus de 20 pour cent du total dans les zones touchées par le conflit<sup>6</sup>.
6. Dix-huit années de conflit ont largement traumatisé les membres des groupes vulnérables, notamment les enfants, du point de vue psychosocial. Une génération entière a grandi sans connaître autre chose que les conflits. Les enfants déplacés sont particulièrement en danger en raison de l'absence prolongée de foyer, de la perte des parents et de l'insuffisance des services d'éducation et de santé, des pertes fréquentes de biens et des traumatismes dus à la violence. Bon nombre n'ont jamais eu d'enfance normale et ne bénéficient pas des conditions indispensables à la croissance et au développement pendant les années critiques de leur formation.
7. Le PAM fournit des secours alimentaires aux familles déplacées à l'intérieur du territoire qui vivent dans des centres d'aide sociale gérés par le gouvernement depuis 1992. En 2000, dans le cadre de l'IPSR 6152, environ 13 000 tonnes de vivres ont ainsi été distribuées à 77 000 bénéficiaires dont 52 pour cent de femmes. Le groupe cible de l'IPSR comprend les personnes déplacées les plus vulnérables vivant dans des centres d'aide sociale (73 000 sur 176 000 résidents de tous ces centres) et 4 000 bénéficiaires en cours de réinstallation/réimplantation. Outre les secours, l'IPSR a au cours de sa phase actuelle a fourni une aide pour les activités de réinstallation et a appuyé le retour des populations à l'autonomie en partenariat avec d'autres organismes. L'IPSR comporte un programme d'alimentation complémentaire dans les centres d'aide sociale pour protéger l'état nutritionnel de tous les enfants âgés de moins de 5 ans ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes. La fourniture d'une formation professionnelle et d'intrants non alimentaires indispensables a pour objectif de donner aux personnes victimes du conflit de meilleures chances d'arriver à l'autonomie.
8. Le gouvernement a récemment pris des mesures pour favoriser la réinstallation/réimplantation de sorte qu'il y a maintenant de nouvelles disponibilités de trouver des solutions plus durables pour renforcer l'autonomie des populations. Dans cette optique, la mission de revue du PAM (mai 2000) a recommandé de resserrer la collaboration avec les partenaires de façon à offrir un ensemble plus complet d'assistance et a encouragé les actions de réinstallation/réimplantation avec l'appui d'activités visant à établir de nouveaux moyens de subsistance.

## Analyse de la situation

9. Les populations directement touchées par le conflit à Sri Lanka comprennent les groupes suivants:

<sup>5</sup> Le gouvernement ne fournit pas une estimation globale du nombre de personnes déplacées mais seulement de celles qui reçoivent une aide alimentaire —source CGES au 1er mars 2001.

<sup>6</sup> HCR 2000, Enquête à Vavuniya et Madhu. Les femmes dirigeant des ménages sont des veuves et des femmes séparées ou abandonnées dont le mari a "disparu".



- personnes déplacées vivant soit dans des centres d'aide sociale soit avec des amis ou des parents;
  - familles réinstallées/réimplantées prenant un nouveau départ;
  - population locale des zones de conflit; et
  - habitants des zones non contrôlées.
10. Ce sont les personnes déplacées qui sont les plus vulnérables. Les déplacements multiples n'ont rien d'exceptionnel et la majorité des personnes vivant dans les districts de Vanuiya, Mannar, Trincomalee et Jaffna ont été contraintes de se déplacer trois ou quatre fois en moyenne. À chaque déplacement, leur capacité de survie est réduite par la vente de biens, la perte d'emploi trouvée à grand peine et l'accroissement de l'endettement. Les évaluations participatives en milieu rural effectuées dans les centres d'aide sociale bénéficiant de l'aide du PAM<sup>7</sup> ont fait apparaître que ces facteurs étaient moins visibles parmi les personnes déplacées depuis plus longtemps dans les districts de Polonnaruwa, Anuradhapura et Puttalam.
11. Ce sont généralement les femmes chefs de famille qui sont les plus défavorisées parmi les personnes touchées par les conflits. En bute à de terribles difficultés économiques lorsque la vie familiale est désorganisée et que les systèmes de soutien sociaux s'effondrent, ces femmes sont contraintes d'assumer des responsabilités complémentaires et notamment d'entreprendre des activités qui étaient jusqu'alors considérées comme du domaine des hommes. Parmi elles, les veuves sont particulièrement en danger: elles ont non seulement perdu l'appui économique et social que représentaient leurs maris mais aussi dans de nombreux cas elles doivent aussi s'adapter à une situation de mépris social<sup>8</sup>. Les veuves continuent de souffrir de différentes formes d'exclusion sociale du fait de leur condition de veuves.

### ➤ *Personnes déplacées vivant dans les centres d'aide sociale*

12. La majorité des 176 000 personnes déplacées qui vivent dans des centres d'aide sociale s'y trouvent depuis longtemps, certaines depuis 10 ans. Ces familles déplacées depuis longtemps ont généralement accès à quelques emplois productifs, habituellement travail agricole saisonnier, pêche, ramassage de bois de feu et emploi de manœuvres urbain par exemple dans les rizeries. Près de 100 000 personnes déplacées vivant dans les centres d'aide sociale survivent en recevant des rations du CGES (Commissariat général aux services essentiels) car elles réussissent à satisfaire elles-mêmes une partie de leurs besoins alimentaires de base.
13. Les personnes résidant depuis moins longtemps dans les centres (52 000 environ) et en particulier les familles déplacées récemment réussissent moins bien à trouver des emplois et ne peuvent donc compléter les rations du CGES. De même, les personnes résidant dans les centres d'aide sociale non ouverts où les problèmes de sécurité et le système de laissez-passer limitent la liberté de mouvement et les possibilités d'emplois occasionnels ont de la peine à satisfaire tous leurs besoins alimentaires. Ces centres sont souvent surpeuplés et manquent d'eau et d'installations d'hygiène.

<sup>7</sup> En 2001, le PAM a effectué des évaluations rapides participatives parmi les bénéficiaires de son aide dans les districts de Polonnaruwa, Anuradhapura et Puttala, pour identifier les besoins et les interventions spécifiques.

<sup>8</sup> Conseil danois pour les réfugiés, mai 2000.



### 📁 *Personnes déplacées vivant chez des amis ou des parents*

14. La majorité des personnes déplacées (environ 550 000) vivent chez des amis ou des parents et la plupart sont inscrits auprès des secrétariats de district/division et reçoivent des rations sèches du CGES. Elles peuvent se déplacer plus librement pour chercher un emploi et ont donc plus de ressources que les personnes vivant dans les centres d'aide sociale. Toutefois, en raison de leur dispersion et de leur faible visibilité, il est plus difficile d'établir des programmes d'aide au redressement qui les visent spécifiquement. Ces personnes ont en général moins largement accès aux programmes d'assistance que les résidents des centres d'aide sociale et sont souvent ignorées par les programmes d'aide en faveur du rétablissement de l'autonomie.

### 📁 *Communautés réinstallées*

15. Jusqu'à ces derniers temps, l'aide du gouvernement à la réinstallation se limitait à réinstaller les personnes déplacées dans les zones d'où elles venaient. Les personnes déplacées provenant d'autres districts devaient en général se contenter de vivre dans des centres d'aide sociale. Les programmes antérieurs de réinstallation ne fournissaient que des infrastructures rudimentaires et ne prévoyaient pas grand chose pour favoriser le lancement d'activités économiques. En conséquence, les familles réinstallées incapables de subvenir à leurs besoins ont été couvertes par le programme national d'aide sociale Samurdhi. Elles restent ainsi tributaires des secours parce qu'elles ne réussissent pas à vivre par leurs propres moyens.
16. Le gouvernement accorde depuis peu une priorité élevée aux programmes de réimplantation —installation de personnes provenant de l'extérieur du district— et de réinstallation temporaire qui donne des possibilités beaucoup plus larges de promouvoir des activités propres à encourager l'autonomie et à améliorer la vie des populations.

### 📁 *Populations locales*

17. Les communautés qui vivent sur les limites des zones de conflit souffrent des dégâts subis par les infrastructures, de l'insuffisance des services de base comme les services de santé et d'éducation et des possibilités limitées d'activités économiques. Ce sont en général elles qui accueillent la majorité des PDI qui constituent un fardeau supplémentaire pour leurs propres ressources qui sont limitées et les services publics déjà insuffisants. Bien que le gouvernement mette en œuvre des programmes dans ces zones, les ressources sont fournies irrégulièrement pour investir ou même maintenir ces services.



### 📍 Zones non dégagées

18. Plusieurs missions successives du PAM ont constaté que les zones qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement présentent une série de conditions différentes: restrictions plus fortes sur les mouvements de biens et de personnes, marasme de l'économie locale, marché peu efficace, problèmes logistiques et services de base limités. La production vivrière locale est faible parce que les infrastructures agricoles sont négligées depuis près de 20 ans et que les fournitures d'intrants comme l'urée engrais ont été réduites pour des raisons de sécurité. L'exportation de produits agricoles vers les zones dégagées est assujettie à des contrôles rigoureux et à des impositions non officielles. Bien que le gouvernement assure régulièrement la livraison de rations alimentaires du CGES aux zones non dégagées, il n'existe aucun accord sur le nombre de personnes vivant dans ces zones ni sur le nombre de personnes ayant besoin de secours. Une enquête sur les conditions de vie PAM/CARE a confirmé que la situation sanitaire générale, le niveau d'éducation et les ouvertures économiques notamment l'accès à la nourriture restent très limités et que les habitants des zones non dégagées sont extrêmement vulnérables<sup>9</sup>.

### Politiques et programmes de redressement du gouvernement

19. Le gouvernement fournit dans toute l'île une assistance aux civils touchés par le conflit. À l'heure actuelle, il met en place un large cadre de secours, remise en état et réconciliation pour coordonner les actions dans les zones touchées par le conflit. Ce cadre vise à établir une orientation et des bases communes pour apporter une assistance efficace aux communautés touchées. Il contribuera à renforcer la capacité du pays de garantir la satisfaction des besoins de base des populations touchées, de reconstruire une vie utile là où cela est possible et d'orienter les efforts de réconciliation et de collaboration inter-ethniques qui serviront de base à un développement durable.
20. Sous la direction du Commissaire général aux services essentiels, le gouvernement fournit des secours alimentaires à toutes les personnes déplacées en maintenant des services administratifs dans les zones non dégagées afin de pouvoir assurer les services de base et livrer les vivres indispensables. Les familles déplacées dont le revenu mensuel est inférieur à 1 500 roupies (environ 18 dollars E.-U.), ce qui correspond au seuil officiel appliqué pour l'octroi de l'aide par le système national d'aide sociale Samurdhi ont droit à un colis du CGES composé de rations sèches. À l'heure actuelle, 726 000 personnes reçoivent ainsi des rations sèches du CGES. L'aide alimentaire du CGES représente une valeur d'environ 252 roupies par personne et par mois. Au maximum cinq membres d'une même famille peuvent bénéficier du colis; par exemple une famille peut recevoir jusqu'à 1 260 roupies par mois si elle se compose de cinq membres ou plus. Étant donné que la ration du CGES est fondée sur la valeur monétaire et n'a pas été actualisée depuis sa création, elle ne fournit actuellement que 1 044 kilocalories par personne et par jour, soit moins de la moitié de la quantité nécessaire. Ainsi, le programme du CGES ne couvre pas convenablement les besoins alimentaires des personnes les plus touchées par le conflit.
21. Le gouvernement a lancé un programme d'alimentation complémentaire au niveau national qui permet de distribuer un aliment mélangé de production locale (*thripasha*) aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans pour lutter contre la malnutrition. Cependant, les problèmes de production —la production suffit actuellement à couvrir moins de 40 pour cent des besoins nationaux— compromettent l'efficacité de ce programme.

<sup>9</sup> Enquête sur les conditions de vie PAM/CARE, août 2000.



22. Le gouvernement fournit les infrastructures de base pour aider les personnes déplacées à se réinstaller ou se réimplanter. Il offre également une aide du programme d'assistance unifié représentant 39 000 roupies par famille pour la réinstallation, à savoir: indemnité d'installation, abri temporaire, subvention pour une entreprise de production, logement permanent et versement pour l'achat de petit outillage. Cependant, ce programme n'a pas été actualisé depuis un certain temps et ne suffit plus à couvrir les besoins d'une famille qui se réinstalle. Le gouvernement a annoncé récemment qu'il se proposait de réimplanter et de réinstaller temporairement toutes les personnes déplacées vivant dans les centres d'aide sociale de Vavuniya, soit 4 500 familles en deux ans et d'en faire autant dans le district de Mannar l'année suivante. Le gouvernement reconnaît que, outre l'aide du programme d'assistance unifiée, et les infrastructures communautaires de base, il est nécessaire de créer un environnement plus propice à l'autonomie progressive des populations: il faut une aide supplémentaire pour aider les gens à acquérir des moyens de subsistance plus durables. Le PAM complétera l'action du gouvernement en fournissant une aide alimentaire aux ménages réinstallés.

### Justification

23. Le gouvernement applique certes des programmes pour venir en aide aux personnes touchées par les conflits en particulier en fournissant des rations du CGES et en appuyant les programmes de réinstallation, mais son action n'est pas suffisante pour permettre aux personnes touchées et en particulier aux personnes déplacées de redevenir pleinement autonomes. La situation est particulièrement difficile dans le cas des personnes vivant dans des centres d'aide sociale non ouverts. En conséquence, les secours alimentaires du PAM seront destinés aux personnes déplacées vivant dans des centres d'aide sociale pour lesquelles les rations du gouvernement/CGES sont insuffisantes et qui n'ont que des possibilités limitées de couvrir leurs besoins alimentaires de base. Les bénéficiaires de l'aide du PAM n'auront pas droit à recevoir des rations du gouvernement/CGES. En outre, les personnes qui pourront être réinstallées ou réimplantées recevront des rations alimentaires complètes pendant les six premiers mois suivant leur réinstallation pendant qu'ils construiront des abris et défricheront des terres.
24. Les activités de redressement permettront aux personnes touchées par le conflit qui ne vivent pas dans des centres d'aide sociale de combler leur déficit alimentaire. Les principales interventions prévues sont les suivantes:
- soutien nutritionnel;
  - programmes VCT visant à améliorer les infrastructures agricoles et à favoriser la création d'actifs;
  - soutien destiné à accroître la participation aux programmes psychosociaux.
25. Chaque fois que possible, le PAM appuiera la formation professionnelle (avec fourniture de produits non alimentaires) en vue d'activités rémunératrices pour les femmes et en particulier les femmes chefs de ménage, vivant dans les centres d'aide sociale ou à l'extérieur. Cette formation renforcera l'autonomie des groupes les plus vulnérables des populations touchées par les conflits.
26. L'intervention nutritionnelle prévue et les activités VCT dans les zones touchées par les conflits correspondent aux activités prévues dans le cadre du programme de pays 2002–2006 du PAM pour les districts non touchés et elles seront mises en œuvre par les mêmes organismes gouvernementaux partenaires. Les interventions du PAM seront ainsi intégrées dans tout le pays ce qui favorisera les synergies.



## STRATÉGIE DE REDRESSEMENT

27. Conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'IPSR s'inspire de l'engagement des Nations Unies d'aider Sri Lanka en "fournissant une aide d'urgence et humanitaire aux populations affectées par les conflits et en contribuant à rétablir l'activité économique des personnes touchées et en soutenant les efforts qui contribuent à rétablir la paix et l'harmonie sociale"<sup>10</sup>. L'IPSR appuiera les processus de paix en contribuant à améliorer la situation des personnes directement touchées par le conflit dans les zones contrôlées et non contrôlées par le gouvernement et les aidera à parvenir à l'autonomie. En complétant les programmes de soutien à la réinstallation et au redressement, l'IPSR permettra au gouvernement de disposer de ressources supplémentaires pour élargir les programmes de réinstallation/réimplantation. L'IPSR fournira:
- des secours pour satisfaire les besoins alimentaires des personnes déplacées les plus vulnérables vivant dans les centres d'aide sociale;
  - un soutien d'une durée de six mois maximum pendant la période de réinstallation/réimplantation; et
  - un soutien aux activités de redressement (formation professionnelle et intrants pour les activités rémunératrices), notamment celles qui font partie des programmes de réinstallation du gouvernement visant à renforcer l'autonomie des personnes directement touchées par le conflit.
28. En outre, le PAM investira dans le développement humain en assurant l'alimentation complémentaire des groupes vulnérables ainsi que des programmes d'éducation nutritionnelle et un soutien alimentaire aux personnes participant aux programmes psychosociaux. Les activités VCT des programmes de réinstallation assureront une protection de sécurité aux personnes qui ont des difficultés à s'établir.
29. Cette stratégie à deux volets —soutien des activités de secours et des activités de redressement— est le fruit de l'expérience acquise pendant la phase en cours de l'IPSR et tient compte de l'évolution de l'environnement et des besoins des bénéficiaires. L'assistance au redressement est réorientée vers les personnes les plus vulnérables résidant dans les centres d'aide sociale. En conséquence, les activités de redressement ont été déplacées vers le nord, plus près des zones de conflit où les familles les plus vulnérables ne sont pas en mesure de couvrir même en partie leurs besoins alimentaires de base. Afin d'accroître la participation des enfants, un soutien alimentaire aux programmes psychosociaux a été prévu. Les programmes VCT destinés aux familles réinstallées/réimplantées récemment comportent des activités comme le débroussaillage, la construction de logements, d'infrastructures collectives et de routes d'accès aux nouveaux établissements.
30. On propose que la prochaine phase de l'IPSR couvre une période de trois ans de façon à compléter le programme de réinstallation/réimplantation du gouvernement. La phase d'élargissement proposée correspondra aux trois premières années du programme de pays du PAM et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Sri Lanka qui vient d'être élaboré (2002–2006).
31. Pendant les trois années d'exécution de l'IPSR, le nombre de bénéficiaires des secours devrait diminuer car nombre d'entre eux participeront aux programmes de réinstallation/réimplantation du gouvernement. Le PAM suivra constamment la situation et

<sup>10</sup> Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Sri Lanka, 2000.



les modifications à apporter éventuellement à l'aide alimentaire pour passer des secours au redressement seront analysées dans les évaluations annuelles des besoins de produits alimentaires. L'élément d'alimentation complémentaire devrait rester stable après la deuxième année.

### Besoins des bénéficiaires

32. Une mission d'évaluation des besoins alimentaires organisée récemment<sup>11</sup> a identifié comme particulièrement vulnérables les groupes ci-après de personnes touchées par les conflits:
- **Femmes chefs de ménage, en particulier celles qui ont de jeunes enfants:** ces femmes sont contraintes d'accepter des travaux mal payés et doivent souvent confier leurs enfants à des amis ou des voisins pendant qu'elles cherchent un emploi pendant de longues périodes qui peuvent même durer des semaines pendant la moisson.
  - **Veuves sans famille:** ces femmes n'ont guère de possibilités de se procurer des revenus et n'ont donc guère le moyen de diversifier le régime alimentaire ou de couvrir les dépenses non alimentaires indispensables.
  - **Enfants de moins de 5 ans:** ils sont victimes des mauvaises pratiques d'alimentation et des carences des services de santé et, dans le cas des enfants vivant dans les centres d'aide sociale, du surpeuplement et de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène.
33. La mission d'évaluation a souligné que si les personnes déplacées vivant depuis longtemps dans des centres d'aide sociale réussissent à trouver quelques emplois et ainsi à couvrir une partie de leurs besoins alimentaires de base, les familles qui sont récemment arrivées ou qui vivent dans des centres d'aide sociale non ouverts accusent un déficit alimentaire non négligeable qu'elles ne peuvent couvrir. Dans le cadre des personnes résidant dans les centres d'aide sociale d'Ampara, Mannar, Vavuniya et Trincomalee, les secours alimentaires seront ciblés en fonction des besoins de façon à couvrir 75 à 100 pour cent des besoins journaliers.
34. Les familles participant aux programmes de réinstallation/réimplantation ont droit à l'aide du programme d'assistance unifiée et reçoivent une parcelle de 0,1 à 0,2 hectare environ pour leur maison. Étant donné que les villages se trouvent généralement dans des zones rurales, la plupart des familles réinstallées réussissent à trouver des emplois occasionnels dans l'agriculture. Il est donc jugé approprié de fournir une ration alimentaire pendant six mois pour toute la famille de façon à couvrir la période initiale de réinstallation et faire la soudure pendant la période précédant la récolte où la nourriture est rare jusqu'à la prochaine récolte, période pendant laquelle les membres du ménage réussissent mieux à trouver des emplois. Les familles réinstallées demandent souvent des articles non alimentaires comme les outils agricoles, les semences améliorées, les pompes à eau et les tracteurs pour améliorer la productivité des cultures. Des programmes spéciaux, notamment de crédit et de prêts renouvelables et d'intrants non alimentaires nécessaires, sont également requis pour aider les veuves à entreprendre des activités rémunératrices. Dans le cadre de l'PSR en cours, les activités de ce genre sont financées par des mécanismes bilatéraux. En outre, le partenariat avec le HCR et les organisations non

<sup>11</sup> Mission d'évaluation des besoins alimentaires, mars 2001. La stratégie recommandée est présentée à l'annexe II.



gouvernementales (ONG) dans le cadre des programmes de réinstallation ont permis d'accroître l'aide aux communautés en cause<sup>12</sup>.

35. L'organisation d'une formation professionnelle et la fourniture d'intrants pour les activités rémunératrices contribueront à favoriser l'autonomie des familles vulnérables et des femmes chefs de ménage vivant dans les centres d'aide sociale ainsi que des familles réinstallées/réimplantées.
36. La situation nutritionnelle précaire des enfants dans les zones touchées par les conflits a été mise en lumière dans diverses enquêtes organisées sous le patronage du PAM<sup>13</sup>. Les taux élevés de malnutrition montrent qu'il est nécessaire d'élargir la couverture et la portée des programmes de nutrition dans ces zones et dans les zones voisines souffrant particulièrement de malnutrition.

### Rôle de l'aide alimentaire

37. L'aide alimentaire aura trois objectifs immédiats:
  - apporter un soutien aux groupes vulnérables qui ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base;
  - fournir une alimentation complémentaire aux femmes et aux enfants;
  - encourager les bénéficiaires à participer aux programmes psychosociaux.
38. Les activités VCT dans les programmes de réinstallation/réimplantation et dans les zones non contrôlées par les gouvernements serviront de filets de sécurité tout en créant des actifs matériels qui contribueront à renforcer la sécurité alimentaire des ménages à moyen-long terme.

### Approches programme

39. L'intervention prolongée accorde une importance accrue aux éléments suivants:
  - cibler les secours de façon à couvrir les déficits alimentaires dans l'immédiat;
  - ouvrir des possibilités d'autonomie aux personnes vulnérables;
  - donner davantage de priorité aux groupes les plus vulnérables comme les femmes, les veuves et les enfants, y compris les participants aux programmes psychosociaux;
  - privilégier les zones où les besoins de nourriture sont les plus grands, c'est-à-dire les districts touchés directement par le conflit;
  - appliquer davantage les approches participatives pour identifier les besoins particuliers des femmes;
  - mobiliser des ressources supplémentaires au plan local;
  - utiliser les partenariats et élargir la programmation conjointe pour obtenir aussi bien des apports non alimentaires à l'appui des activités de redressement comme l'éducation nutritionnelle pour l'intervention d'alimentation complémentaire que des intrants matériels pour les programmes de réinstallation;

<sup>12</sup> Citons comme exemple de collaboration globale le programme de réinstallation de Mannar qui est mis en œuvre par l'ONG néerlandaise ZOA Refugee Care avec l'aide du gouvernement, le HCR, des moyens financiers de AusAid et des activités vivres-contre-travail du PAM.

<sup>13</sup> Les enquêtes nutritionnelles de 1999 effectuées par le PAM et l'Institut de recherche médicale ont été suivies par quelques études de situation nutritionnelle effectuées par le Ministère de la santé dans les centres d'aide sociale à Jaffna, Mannar, Vavuniya et Trincomalee au cours du premier trimestre de 2001. Les résultats devraient bientôt être connus.



- faire en sorte que les plans d'interruption progressifs de l'aide alimentaire s'intègrent bien dans les activités vivres-contre-travail à base communautaire.

### Évaluation des risques

40. Les risques qui pourraient avoir le plus d'effets sur la bonne exécution des activités de redressement sont un élargissement brutal des conflits ou une intensification localisée des conflits dans les zones visées par l'intervention. Un changement de politique du gouvernement ou de son soutien aux programmes de réinstallation influencerait également sur la viabilité de ses activités.
41. D'autres facteurs pourraient également avoir une incidence sur la mise en œuvre de l'IPSR:
- des changements du climat politique qui pourraient avoir pour effet de réduire le financement de l'aide des donateurs;
  - l'absence de possibilité de partenariat pour mettre en œuvre le projet à la base;
  - les difficultés ou les retards dans l'obtention des autorisations nécessaires pour la mise en œuvre dans les zones non classifiées.

### Buts et objectifs

42. Conformément à la Définition de la mission du PAM, l'objectif premier de l'IPSR consiste à améliorer l'état nutritionnel des personnes touchées par le conflit les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Au moyen d'interventions alimentaires et nutritionnelles associées à la participation communautaire et à la programmation conjointe, l'IPSR encouragera le redressement des populations touchées par le conflit.
43. Les objectifs spécifiques de l'IPSR sont les suivants:
- Améliorer l'état nutritionnel des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants de moins de 3 ans au moyen de programmes de soutien nutritionnel.
  - Renforcer la sécurité alimentaire au niveau des ménages chez les populations touchées par le conflit en particulier des groupes vulnérables incapables de satisfaire leurs besoins alimentaires de base quotidiens.
  - Créer des possibilités d'améliorer l'autonomie des populations en fournissant une formation professionnelle et d'autres intrants pour les programmes d'activités rémunératrices.
  - Renforcer la sécurité alimentaire des ménages grâce à la remise en état des réseaux d'irrigation et à l'amélioration des routes d'accès aux marchés dans le cadre de programmes VCT.
  - Faciliter l'intégration des différents groupes ethniques en lançant des activités VCT et des activités de formation auxquelles tous les groupes participeront.

## PLAN D'EXÉCUTION VENTILÉ PAR COMPOSANTE

### Composantes clés du programme

44. L'IPSR poursuivra la réorientation, commencée pendant la phase en cours, de l'aide alimentaire en faveur des familles les plus vulnérables qui sont incapables de couvrir elles-



mêmes leurs besoins alimentaires de base. Les actions viseront particulièrement les zones touchées par le conflit où l'insécurité alimentaire est le plus répandue.

45. Les activités de redressement prévues dans le cadre de l'IPSR sont conformes à la politique du PAM visant à favoriser le développement<sup>14</sup> et notamment aux objectifs 1 et 3: permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.

## Composante de redressement

### 📌 Soutien de l'amélioration de la nutrition

46. Sur la base des besoins des communautés touchées par les conflits et par les recommandations formulées par la mission conjointe PAM/Organisation mondiale de la santé (OMS) chargée d'étudier la nutrition des mères et des enfants<sup>15</sup>, le programme d'alimentation complémentaire destiné aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes vivant dans les centres d'aide sociale et à Jaffna qui est en cours avec l'aide du PAM sera progressivement élargi à d'autres districts touchés. Ce programme élargi couvrira tous les enfants âgés de 6 à 36 mois et toutes les femmes enceintes et mères allaitantes. À l'origine, il visera particulièrement les districts touchés par les conflits qui enregistrent l'incidence la plus élevée de malnutrition et où le programme *thripasha* du gouvernement n'a qu'une portée limitée en raison des limitations de la capacité de production locale. Sur ces bases, le programme d'alimentation complémentaire qui ne concerne actuellement que les centres d'aide sociale sera élargi en vue de faire baisser les taux de malnutrition qui dépassent actuellement 50 pour cent dans le cas des enfants des zones touchées par les conflits pendant l'IPSR. Cette activité sera lancée dans les districts de Vavuniya et Mannar pendant la première année et ensuite élargie aux districts de Trincomalee, Batticaloa et Ampara. Les aliments mélangés du PAM remplaceront le *thripasha* distribué par le gouvernement qui pourra ainsi utiliser ce produit dans d'autres districts. Il est prévu que le programme du PAM sera élargi aux zones non dégagées à une date ultérieure selon les possibilités d'accès et la capacité d'exécution. Ainsi qu'il ressort du tableau 3, les besoins alimentaires annuels augmenteront progressivement passant de 14 195 tonnes à 21 647 tonnes pendant la mise en œuvre du projet en raison surtout de l'élargissement du programme d'alimentation complémentaire qui couvrira l'ensemble des huit districts du nord-est touchés par les conflits, y compris d'autres districts limitrophes durant la deuxième année de l'IPSR.
47. Les aliments mélangés du PAM seront distribués par les divers dispensaires comme l'est actuellement le *thripasha* dans le cadre du programme du gouvernement exécuté par le Ministère de la santé. L'élargissement du programme d'alimentation complémentaire aux districts du nord-est sera conditionné par l'existence d'un programme d'éducation nutritionnelle analogue au Projet participatif d'amélioration de la nutrition (PNIP) actuellement mis en œuvre par l'UNICEF qui collabore avec le programme de pays du PAM dans d'autres zones du pays. Dans le cadre du PNIP, des jeunes femmes volontaires des communautés locales reçoivent une formation en matière de santé et de nutrition de base et sont à leur tour chargées d'initier 20 familles aux pratiques améliorées de nutrition et de santé. Les fonctionnaires locaux responsables de la santé/nutrition surveilleront l'activité des volontaires qui assurent la formation.

<sup>14</sup> Politique visant à favoriser le développement, WFP/EB.A/99/4-A, avril 1999.

<sup>15</sup> Rapport de la mission du PAM, 2001.



### 📌 *Promouvoir l'autonomie*

48. Les familles qui sont en cours de réinstallation/réimplantation pourront participer aux activités VCT destinées à créer de nouvelles installations collectives dans les villages et les communautés. Les participants à ces activités recevront des rations familiales VCT. Les homologues directs seront les autorités locales et les ONG mais le PAM poursuivra son étroite collaboration avec le HCR en ce qui concerne le soutien des activités de réinstallation du gouvernement. Les besoins de chaque communauté seront identifiés suivant des méthodes participatives mais on prévoit que les principales activités VCT seront le nettoyage des terres, l'entretien et la construction de routes villageoises et de routes d'accès, la construction de logements et d'infrastructures collectives et la remise en état des systèmes d'irrigation. On portera une attention particulière aux besoins des femmes car des études antérieures ont démontré qu'elles n'ont pas les mêmes intérêts que les hommes et qu'elles donnent la préférence aux installations de fourniture d'eau et d'hygiène et à la construction de jardins d'enfants. Les associations de développement rurales féminines qui représentent les intérêts de toutes les femmes d'un village seront incitées à faire participer davantage de femmes déplacées à leurs programmes et à accorder une assistance aux centres de réinstallation les plus récents.
49. D'autres activités VCT comporteront la participation des communautés locales d'accueil et assureront une protection alimentaire aux familles les plus pauvres et les plus vulnérables. Il s'agira en général de remettre en état des citernes d'irrigation et d'améliorer les routes reliant les villages aux marchés. Les programmes VCT visent à renforcer l'intégration entre les personnes déplacées et la population d'accueil. L'amélioration des routes contribue également à accroître les rapports sociaux entre les différents groupes et favorise, certes modestement, les efforts de réconciliation engagés dans les zones touchées par les conflits. À condition que l'accès et la capacité d'exécution soient suffisants et que les autorisations nécessaires soient obtenues, on prévoit que des activités analogues VCT seront mises en œuvre dans les zones non dégagées.

### 📌 *Fournir une formation et des intrants en vue d'activités rémunératrices*

50. Les programmes pilotes de formation et de fourniture d'intrants en vue d'activités rémunératrices qui existent déjà seront élargis pour améliorer les possibilités d'emploi des personnes touchées par les conflits, à savoir les résidents des centres d'aide sociale, les personnes déplacées vivant chez des amis ou des parents, les participants aux nouveaux programmes d'installation et en particulier les groupes vulnérables de la communauté locale d'accueil. Les femmes chefs de ménage et les veuves participeront à des programmes spéciaux conçus pour accroître leurs moyens de subsistance au moyen de formation de petits crédits et de prêts renouvelables en faveur d'activités comme la conservation des aliments, les jardins familiaux et le petit élevage.
51. La formation professionnelle sera organisée de façon à offrir les qualifications les plus demandées dans les nouveaux villages et sera accessible aux hommes comme aux femmes. Il ressort des évaluations participatives déjà exécutées que la formation pourrait porter sur des activités comme la menuiserie, la maçonnerie, les installations électriques et la réparation de pompes à eau et des tracteurs. La fourniture de prêts renouvelables et de crédit par les organisations à base communautaire qui est prévue ultérieurement permettra aux participants d'exploiter leurs qualifications et de se procurer des revenus. L'élargissement des responsabilités des organisations communautaires aura pour effet de renforcer la participation des femmes, ainsi que les capacités locales et l'implication de la population locale et favorisera l'intégration au sein des communautés. Les fonds nécessaires pour ces activités proviendront en majeure partie de partenariats avec les organismes bilatéraux ou autres organismes extérieurs mais des montants modestes sont



prévus pour la formation (120 000 dollars) et les intrants non alimentaires (275 000 dollars) afin que le PAM appuie ces activités. Le PAM continuera cependant à promouvoir les partenariats et le financement local pour compléter ces ressources.

### 📌 **Fournir une aide alimentaire pour soutenir les programmes psychosociaux**

52. Des vivres seront distribués aux participants qui suivent des stages de programmes psychosociaux. La fourniture de rations familiales encouragera les familles à envoyer leurs enfants traumatisés suivre des programmes qui offrent un soutien psychologique spécial et des classes de rattrapage. La plupart des bénéficiaires seront des orphelins et des enfants de ménages dirigés par une femme. L'assistance alimentaire du PAM qui couvre actuellement 500 participants dans le cadre d'un programme psychosocial organisé conjointement avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) et Médecins sans frontières (MSF) à Vavuniya sera élargie pendant l'IPSR.

### **Composante de secours**

53. Les rations alimentaires de secours du PAM seront distribuées aux personnes résidant dans les centres d'aide sociale qui ne peuvent satisfaire elles-mêmes leurs besoins quotidiens de base. Les distributions auront lieu dans les districts de Mannar, Vavuniya, Trincomalee et Ampara, et dans toutes autres zones gravement touchées identifiées par le gouvernement et le PAM dans les centres où aucune distribution de rations du gouvernement/CGES n'a lieu, afin d'éviter les doubles emplois. D'après la mission d'évaluation des besoins alimentaires qui vient d'avoir lieu, les rations de secours du PAM couvriront 75 à 100 pour cent des besoins journaliers de calories des bénéficiaires. Le volume des rations sera examiné lors des évaluations annuelles des besoins alimentaires par le PAM et le gouvernement et adapté en conséquence.
54. La distribution de rations de secours aux familles pendant la période de réinstallation/réimplantation permettra à celles-ci de couvrir leurs besoins alimentaires pendant six mois de façon à pouvoir s'installer dans une nouvelle zone et chercher du travail jusqu'à la prochaine récolte.
55. Dans les deux cas, les rations de secours continueront d'être distribuées à la femme occupant la première place dans la famille. Tous les bénéficiaires auront une carte d'identité avec photographie où seront indiqués le nom de la femme destinataire des rations et les quantités précises auxquelles la famille a droit.

### **Bénéficiaires, besoins et assortiment alimentaire**

56. Le nombre estimatif de bénéficiaires passera de 106 370 à 217 030 personnes en raison surtout de l'élargissement de la composante alimentation complémentaire. La proportion de femmes bénéficiaires devrait augmenter de 17 pour cent par rapport à l'effectif actuel (voir tableau 2). Les rations et les besoins de produits alimentaires ventilés par composante sont indiqués au tableau 1 ci-après.

**TABLEAU 1: RATIONS ALIMENTAIRES JOURNALIÈRES\***

Composantes de l'IPSR	Riz	Légumineuses	Sucre	Sel	Mélange maïs-soja
	(grammes par jour)				
<b>Secours</b>					



Soutien au secours	450	50	20	5
<b>Redressement</b>				
Amélioration de la nutrition			10	100
Autodépendance**	2 250	250	100	
Programmes psychosociaux	2 250	250	100	

\* Les rations alimentaires destinées à toutes les composantes comprennent de l'huile de coco fournie par le gouvernement.

\*\* Rations familiales par jour.

**TABLEAU 2: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES**

Composantes/No de bénéficiaires	2002	%	2003	%	2004	%
<b>Soutien au secours</b>	<b>52 000</b>		<b>43 000</b>		<b>37 000</b>	
(dont bénéficiaires femmes)	28 600	55	23 650	56	20 350	56
<b>Soutien à l'amélioration de la nutrition</b>						
1. Alimentation complémentaire	37 000		126 550		126 550	
(dont bénéficiaires femmes)	24 150	65	83 270	66	83 270	66
2. Éducation nutritionnelle	370		1 747		0	
(dont bénéficiaires femmes)	370	100	1 747	100	0	
<b>Autonomisation (VCT)</b>	<b>15 000</b>		<b>34 000</b>		<b>50 000</b>	
(dont bénéficiaires femmes)	6 750	45	16 660	49	26 000	52
<b>Fourniture d'intrants</b>						
1. Formation professionnelle	800		1 100		1 140	
(dont bénéficiaires femmes)	680	85	900	82	1 000	88
2. Intrants pour activités rémunératrices	700		850		840	
(dont bénéficiaires femmes)	620	88	700	82	650	77
Soutien programmes psychosociaux	500		900		1 500	
(dont bénéficiaires femmes)	350	70	500	56	900	60
<b>Total</b>	<b>106 370</b>		<b>208 147</b>		<b>217 030</b>	
<b>(dont bénéficiaires femmes)</b>	<b>61 520</b>	<b>58</b>	<b>127 427</b>	<b>61</b>	<b>132 170</b>	<b>61</b>

**TABLEAU 3: PRODUITS NÉCESSAIRES PAR AN**

Produits	2002	2003	2004	Total
Riz	10 935	12 620	14 337	37 892
Légumineuses	1 215	1 402	1 593	4 210
Sucre	619	1 015	1 094	2 728
Sel	94	77	67	238
Mélange maïs-soja	1 332	4 556	4 556	10 444
<b>Total</b>	<b>14 195</b>	<b>19 670</b>	<b>21 647</b>	<b>55 512</b>



## Sélection des activités

57. Priorité sera donnée aux activités de redressement compatibles avec les critères indiqués dans la politique visant à favoriser le développement du PAM qui affirme la liaison existant entre la consommation de vivres à court terme et la création d'actifs à long terme. Le premier processus d'identification des activités à retenir se fera avec la participation des bénéficiaires. Les comités des centres d'aide sociale existants dont 60 pour cent des membres sont des femmes joueront un rôle actif dans la sélection et la mise en œuvre des activités pour les résidents des centres. Les programmes spéciaux d'activités rémunératrices dotés d'apports appropriés d'intrants non alimentaires seront élargis aux veuves et femmes chefs de ménages.
58. Des consultations conjointes avec les autorités gouvernementales compétentes, les organismes des Nations Unies comme le HCR et l'UNICEF, les ONG et les organisations communautaires seront poursuivies régulièrement de façon à assurer un appui naturel et la cohérence en ce qui concerne l'évaluation des besoins et l'identification des interventions et l'application des stratégies.

## Mécanisme d'approbation des activités

59. Le Comité de pilotage du projet dirigé par le Secrétaire du Ministère des services sociaux examinera les résultats obtenus et orientera les activités du projet. La composition du Comité sera modifiée de façon à inclure comme nouveaux partenaires des organismes gouvernementaux comme le Ministère du développement de la région nord et des affaires Tamil, le Ministère de la remise en état et de la reconstruction de l'est, et le Ministère de la santé. Des organismes gouvernementaux supplémentaires comme le Département du développement agricole et le Département chargé des routes provinciales participeront aux réunions du Comité de pilotage du projet en cas de besoin. Les organisations des Nations Unies ou les ONG partenaires seront invitées à assister à des réunions de programmation conjointe.

## Mécanismes institutionnels et sélection des partenaires

60. Le Département des services sociaux du Ministère des services sociaux restera comme à l'heure actuelle le principal organisme gouvernemental homologue ainsi que l'agent d'exécution de la composante secours de l'IPSR dans les zones dégagées. Une unité de gestion du projet, dirigée par un coordonnateur de projet à plein temps ayant rang de directeur adjoint, et un assistant secondé par des agents administratifs dirigeront la distribution des secours. Sur le terrain, des secrétaires de division secondés par des fonctionnaires des services sociaux et des *grama niladaris* (chefs de village), assureront la gestion quotidienne du programme de secours dans les centres d'aide sociale.
61. Les centres d'aide sociale des comités dont au moins trois membres sur cinq sont des femmes ont reçu une formation dans le cadre de programmes d'animateurs. Ces comités veillent à ce que la distribution des vivres soit précise et ponctuelle et suivent avec les autorités locales compétentes les questions intéressant les conditions de vie dans les centres comme la fourniture d'eau et d'installations d'hygiène. Ils assureront également la mise en œuvre du projet en ce qui concerne l'identification et l'encadrement de la formation professionnelle et de la fourniture d'intrants en vue d'activités rémunératrices.
62. Alors que l'exécution en général de la composante redressement dans le nord et la présentation des rapports correspondants incombera au Ministère du développement de la région nord et des affaires Tamil et dans l'est au Ministère de la remise en état et de la reconstruction de l'est, d'autres partenaires davantage présents sur le terrain s'occuperont toujours des activités de réinstallation. Il s'agira selon les cas du Département du



développement agricole pour la remise en état des citernes d'irrigation ou d'autres partenaires d'activité VCT comme l'Office provincial du Département des routes dans le cas de l'amélioration des routes d'accès rurales.

63. Le Mémorandum d'accord en vigueur entre le PAM et le HCR traite déjà des responsabilités de chaque organisme en matière d'aide aux programmes de réinstallation et de réimplantation du gouvernement. Cette collaboration s'est déjà traduite par la mise en commun de données sur les profils de village et les résultats d'enquêtes nutritionnelles et le renforcement de la capacité des autorités locales afin d'améliorer la gestion des informations relatives à la situation humanitaire, la conception de stratégies d'intervention et de plans d'exécution en vue de fournir aux personnes touchées par le conflit une aide plus complète qui permette d'arriver à des solutions plus durables.
64. Les partenariats du PAM avec les ONG internationales et nationales dans les activités de réinstallation seront élargis. Les partenaires locaux seront recherchés pour soutenir la fourniture d'une formation professionnelle et d'intrants en vue d'activités rémunératrices qui amènent plus facilement les populations à l'autonomie. Des programmes spéciaux avec des partenaires qui apportent déjà une assistance aux veuves et aux femmes chefs de ménage seront élargis. Les partenariats déjà existants avec des ONG locales et des donateurs seront renforcés pour compléter les activités de l'IPSR, notamment en matière de réinstallation/réimplantation. On étudiera des liaisons avec le Programme spécial de sécurité alimentaire de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lorsque le programme sera élargi aux zones touchées par le conflit. Comme certains organismes exigent un soutien en matière de gestion et d'opération, un montant de 150 000 dollars a été prévu à la rubrique des coûts opérationnels directs du PAM dans le budget des services sous contrat.
65. Le PAM continuera d'élargir sa collaboration pilote avec des partenaires comme GTZ et Médecins sans frontière pour fournir une aide alimentaire à l'appui des programmes de formation psychosociaux visant particulièrement les enfants traumatisés.
66. En ce qui concerne le programme élargi d'alimentation complémentaire, les dispensaires du Ministère de la santé continueront d'assurer la distribution des aliments mélangés. La collaboration avec l'UNICEF se poursuit et le Mémorandum d'accord fixe en détail les responsabilités de chaque organisme dans la programmation conjointe de façon à orienter le PNIP vers les communautés touchées par les conflits. Ce programme appuyé par l'UNICEF a été élargi aux centres d'aide sociale qui reçoivent actuellement des rations alimentaires du PAM. Le Mémorandum d'accord couvre également l'exécution conjointe du programme d'alimentation complémentaire à Jaffna.

## Renforcement des capacités

67. La participation des femmes à tous les programmes de formation revêtira une importance particulière. La fourniture d'une formation et d'intrants en fonction des besoins en faveur des veuves et des femmes chefs de ménage sera renforcée. Les personnes déplacées de sexe féminin recevront une formation à des activités lucratives et dans des domaines comme la prise de décisions et la gestion des ressources (comités de camp, animation, surveillance des produits alimentaires, etc.) qui leur permettra de mieux maîtriser leur propre environnement.
68. Les stages annuels de formation couvrent les problèmes de gestion des projets et l'application des méthodes participatives et identification/conception des programmes d'assistance seront organisés pour les fonctionnaires du bureau de pays du PAM et les homologues. Ces agents apprendront à effectuer des évaluations des besoins dans les



centres d'aide sociale afin de réaliser l'évaluation annuelle des besoins alimentaires qui est prévue.

69. À mesure que des fonds seront disponibles, d'autres stages de formation à l'animation et au commandement seront offerts aux bénéficiaires du projet. Le PNIP soutenu par l'UNICEF qui initie les jeunes femmes des communautés déplacées à des méthodes améliorées de santé et de nutrition dans les centres d'aide sociale serait élargi de façon à couvrir les familles touchées par les conflits dans les zones où le PAM appuiera des programmes d'alimentation complémentaires. Les employés du Ministère de la santé gérant les dispensaires locaux apprendront à enregistrer et communiquer les indicateurs nutritionnels qui serviront à suivre et éventuellement adapter la stratégie d'intervention.

### Dispositifs logistiques

70. Les produits alimentaires seront livrés au port de Colombo et stockés dans les entrepôts du Commissaire aux vivres/terre. Les pouvoirs publics (commissaire aux vivres/terre dans le cas du Département des services sociaux) seront chargés de toutes les opérations de dédouanement et d'expédition des produits du PAM et de l'établissement des rapports. Le système de distribution par les agences de l'Association coopérative polyvalente sera utilisé pour les activités de secours et de redressement. Si l'Association n'assure pas la distribution des rations de façon satisfaisante pour le Ministère des services sociaux/Direction des services sociaux du PAM et des autres organismes de contrepartie, des mécanismes de remplacement seront mis en place avec l'agrément du Comité de pilotage du projet. Quant aux aliments composés, ils seront distribués dans les zones visées par le réseau existant des dispensaires du Ministère de la santé. Les frais de transport dans le pays, d'entreposage et de manutention qui sont estimés à 9,5 millions de dollars, seront intégralement à la charge du gouvernement.
71. Étant donné que Sri Lanka produit suffisamment de riz pour couvrir presque entièrement ses besoins, le PAM étudiera avec le gouvernement, pendant la phase en cours de l'IPSR, les modalités et les mécanismes d'un troc blé-contre-riz. Étant donné que Sri Lanka importe tout le blé dont il a besoin (environ 500 000 tonnes par an), la livraison de blé en échange de riz de production locale aiderait le pays à économiser de précieuses devises, à favoriser la production rizicole locale et à fournir aux bénéficiaires le genre de riz qu'ils préfèrent.

### Suivi et évaluation

72. Le PAM fondera le suivi du projet sur les résultats de façon à mesurer les réalisations des activités par rapport aux objectifs formulés. Le suivi des activités sera assuré régulièrement par les fonctionnaires du bureau de pays et les homologues gouvernementaux. Des rapports d'activité seront présentés régulièrement au Comité directeur national par tous les homologues. Des informations quantitatives et qualitatives ventilées par sexe seront rassemblées sur des indicateurs choisis à l'avance puis analysées pour faire le point du projet. L'IPSR donnera ainsi une importance accrue à la mesure des effets à court et à long terme des interventions. Divers indicateurs de performance seront appliqués pour connaître le degré de succès des interventions par rapport aux objectifs (voir annexe V).
73. Les résultats des enquêtes nutritionnelles qui viennent d'être effectuées seront utilisés pour faciliter le suivi des effets des programmes d'alimentation complémentaire. Le projet pilote de suivi nutritionnel de Jaffna, avec utilisation de données provenant de dispensaires en collaboration avec l'UNICEF et Médecins sans frontières sera élargi à d'autres districts.



74. Le PAM renforcera sa présence à Vavuniya de façon à suivre plus efficacement les activités du projet. On pense que quatre contrôleurs de l'aide alimentaire supplémentaires seront nécessaires pour surveiller les activités plus nombreuses bénéficiant de l'aide du PAM notamment les activités VCT de redressement, les interventions nutritionnelles et les activités tendant à rétablir l'autonomie des populations.
75. Pendant la dernière année de l'IPSR, un examen du projet sera effectué pour déterminer les réalisations par rapport aux objectifs fixés. Les conclusions de cet examen serviront à déterminer les orientations opérationnelles à venir et la nécessité de poursuivre l'aide alimentaire.

### Mesures de sécurité

76. La sécurité est extrêmement précaire dans le nord-est de Sri Lanka. Les zones directement touchées par le conflit (sud de Jaffna et zone d'Elephant Pass), sont actuellement inaccessibles tandis que les districts limitrophes subissent des attentats à la bombe, des attaques périodiques de guérilla et des accidents dus aux mines.
77. Toutes les zones visées par la phase d'élargissement de l'IPSR sont classées en Phase III dans le cadre du Plan de sécurité des Nations Unies. La sécurité reste incertaine dans les zones de l'intervention où des reprises des hostilités limitent parfois l'accès aux lieux d'exécution du projet. Fort heureusement, le personnel des Nations Unies n'a été jusqu'ici victime d'aucun accident de sécurité et les deux parties du conflit s'efforcent d'assurer la sécurité du personnel des organismes humanitaires.
78. Les déplacements dans les zones non dégagées ne peuvent se faire qu'avec l'autorisation du fonctionnaire chargé de la sécurité sur le terrain des Nations Unies, du Ministère de la défense, du Gouvernement de Sri Lanka et des Tigres de libération de Tamil et Eelam (LTTE). Ces exigences de sécurité ont des effets directs sur l'exécution du projet, qu'il s'agisse de la livraison des produits ou du suivi des activités entreprises dans ces zones.
79. Tous les agents du PAM ont reçu une formation en matière de sécurité et des stages de recyclage sont organisés périodiquement par le Fonctionnaire résident des Nations Unies chargé de la sécurité sur le terrain. Tous les véhicules du PAM sont équipés de radios à haute fréquence et utilisent le réseau de communication couvrant l'ensemble du système des Nations Unies.

### Stratégie de retrait

80. En raison de la longue durée des conflits et de l'environnement difficile dans lequel vivent les familles touchées, on peut prévoir qu'il y aura encore des besoins alimentaires de base non couverts à la fin de la phase actuelle de l'IPSR. Le nombre des bénéficiaires des secours devrait cependant diminuer pendant la période de trois ans prévue à mesure que les familles déplacées seront réinstallées ou réimplantées. Il est déjà prévu que l'aide alimentaire à ces familles prendra fin six mois après la réinstallation. Les activités VCT à base communautaire qui couvrent une durée limitée comportent des plans de retrait progressif de l'aide alimentaire.
81. Le rétablissement de la paix imposerait l'application d'une stratégie différente de celle qui est prévue dans la présente IPSR de façon à orienter les activités vers la remise en état et la reconstruction pour les familles qui ont déjà subi 18 ans de famine.

### Imprévus

82. La principale cause d'imprévus serait un changement brutal du conflit entraînant des déplacements considérables supplémentaires de populations civiles. En cas de déplacement



de ce genre, on propose que les produits alimentaires actuellement affectés aux activités de redressement soient utilisés pour les secours. De même, si un règlement rapide des conflits permettait d'élargir le programme de réinstallation/rapatriement, il est proposé, tout au moins au début, que les vivres destinés aux secours soient réorientés vers le soutien des activités de redressement. En conséquence, compte tenu de cette disponibilité de modifier la répartition des ressources entre les composantes, aucune allocation supplémentaire spéciale pour imprévus ne sera nécessaire.

## BUDGET PROPOSÉ ET INTRANTS NÉCESSAIRES

83. Le coût total pour le PAM pour la phase d'élargissement de l'IPSR atteint 20,2 millions de dollars pour trois ans<sup>16</sup>. La contribution de contrepartie du gouvernement s'élève à 18 millions de dollars et couvre le transport intérieur, l'entreposage et la manutention, la fourniture d'huile de coprah et le soutien opérationnel/administratif de l'IPSR.
84. Les besoins totaux de vivres sont estimés à 55 513 tonnes, non compris les 3 146 tonnes d'huile de coprah que doit fournir le gouvernement. Pendant la première année, les secours absorberont 71 pour cent du total, mais leur part devrait tomber à 31 pour cent la troisième année.

TABLEAU 4: BESOINS DE PRODUITS, 2002-2004  
(en tonnes)

Composante/besoins de produits	2002	2003	2004	Total
<b>Secours</b>				
Soutien au secours	9 828	8 127	6 996	<b>24 951</b>
<b>Redressement</b>				
Soutien nutritionnel	1465	5 011	5 011	<b>11 487</b>
Autodépendance	2 808	6 364	9 360	<b>18 532</b>
Programmes psychosociaux	94	168	280	<b>542</b>
<b>Total partiel, redressement</b>	<b>4 367</b>	<b>11 543</b>	<b>14 651</b>	<b>30 561</b>
<b>Total</b>	<b>14 195</b>	<b>19 670</b>	<b>21 647</b>	<b>55 513</b>

85. Le coût total des produits pour le PAM s'élève à 11,8 millions de dollars. Le coût du transport extérieur de ces produits est estimé à 2,4 millions de dollars. Tous les frais de transport et de manutention intérieurs sont à la charge du gouvernement. On trouvera dans les annexes ci-après une analyse détaillée de tous les coûts envisagés pour l'IPSR.

<sup>16</sup> Des renseignements détaillés sur les produits et le budget sont fournis dans les annexes.



## ANNEXE I

## VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits <sup>1</sup>			
– Riz	37 892	170	6 441 640
– Légumineuses	4 210	450	1 894 500
– Sucre	2 728	270	736 830
– Sel	238	100	23 800
– Mélange maïs-soja	10 444	260	2 715 400
<b>Total, produits</b>	<b>55 513</b>		<b>11 812 210</b>
Transport extérieur			2 439 770
Autres coûts opérationnels directs			595 000
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>14 846 980</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total, coûts d'appui directs</b>			<b>1 756 500</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7,8 du total des coûts directs)</b>			
<b>Total, coûts d'appui indirects</b>			<b>1 295 071</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>17 898 551</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets assistés par le PAM peuvent varier au cours du temps en fonction des disponibilités du PAM et du marché intérieur des pays bénéficiaires.



**ANNEXE II****BESOINS D'APPUI DIRECTS (*dollars*)****Dépenses de personnel**

Personnel international	834 000
Fonctionnaires nationaux	189 000
Personnel national des services généraux	429 000
Personnel temporaire	4 500
Heures supplémentaires (en dollars seulement)	6 000
Consultants internationaux	20 000
Consultants nationaux	9 000
VNU	54 000
Voyages du personnel en mission	24 000
Formation et développement du personnel	6 000
<b>Total partiel</b>	<b>1 575 500</b>

**Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes**

Location des locaux	18 000
Services collectifs (général)	12 000
Fournitures de bureau	6 000
Communication et services IT	18 000
Assurance	3 000
Réparation et entretien du matériel	3 000
Entretien des véhicules et frais d'exploitation	15 000
Autres dépenses de bureau	45 000
<b>Total partiel</b>	<b>120 000</b>

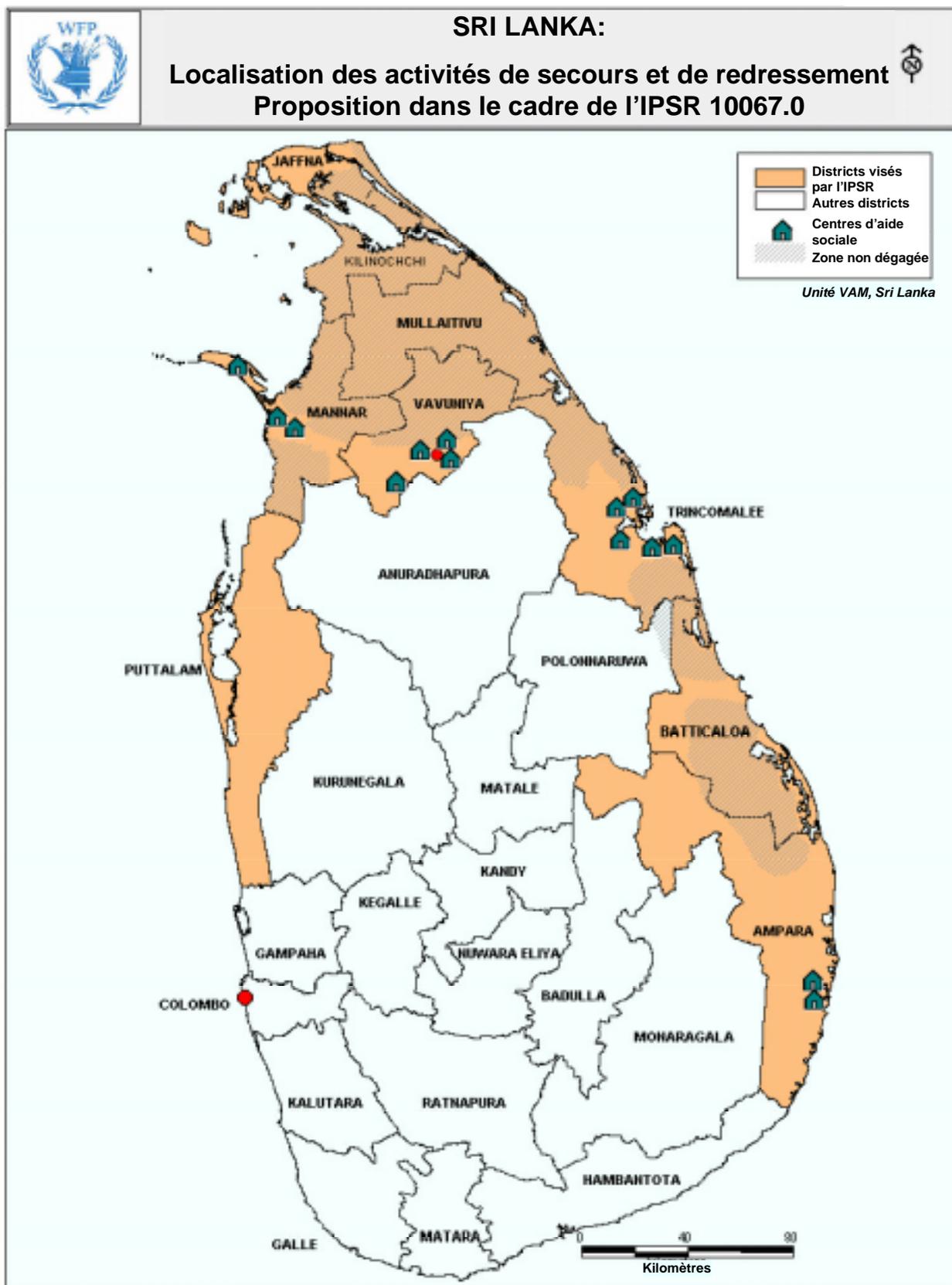
**Matériel et autres charges fixes**

Mobilier, outils et matériel	6 000
Véhicules	40 000
Matériel TC/IT	15 000
<b>Total partiel</b>	<b>61 000</b>

<b>TOTAL COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>1 756 500</b>
------------------------------------	------------------



## ANNEXE III



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



**ANNEXE IV****STRATÉGIE RECOMMANDÉE POUR L'ASSISTANCE FUTURE DU PAM\***

La mission d'évaluation des besoins alimentaires a recommandé que le PAM suive la stratégie ci-après pour son assistance future dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR):

- Privilégier davantage les populations des zones touchées actuellement ou récemment par le conflit et augmenter l'assistance à ces populations.
- Lorsque les populations déplacées sont en mesure de couvrir une part non négligeable de leurs besoins alimentaires, fournir une ration qui comble simplement le déficit estimatif de façon à réduire le risque de dépendance.
- Renforcer l'accès des PDI à l'aide à laquelle ils ont droit en intensifiant le suivi des opérations au niveau du district/de la division, en signalant rapidement les retards dans la fourniture des rations, les cas dans lesquels ces personnes ne reçoivent pas l'aide à laquelle ils ont droit ou les cas dans lesquels des PDI remplissant les conditions voulues ne figurent pas sur la liste de distribution.
- Contribuer à réduire les taux de malnutrition dans les zones touchées par les conflits en poursuivant l'alimentation complémentaire pour les enfants âgés de moins de 3 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes et en élargissant les programmes d'éducation nutritionnelle.
- Accroître les chances de retour à l'autonomie des populations en voie de réinstallation/réimplantation grâce à l'élargissement des programmes de formation professionnelle notamment en faveur des groupes vulnérables et avant tout des ménages dirigés par une femme.
- Assurer une protection aux PDI qui n'ont pas réussi à atteindre un niveau d'autonomie approprié dans un délai de six mois suivant leur réinstallation/ réimplantation en organisant des activités VCT dans les zones concernées.
- Élargir l'aide du PAM (activités VCT et programmes de formation professionnelle) aux membres les plus vulnérables de la population hôte et aux personnes déplacées qui vivent chez des amis ou des parents dans les zones les plus touchées par le conflit. Le PAM devrait également élargir son aide aux zones abritant un grand nombre de personnes en voie de réinstallation/réimplantation qui sont marginalisées du point de vue économique et aux zones où de nombreuses personnes déplacées vivent chez des amis ou des parents.
- Utiliser la remise en état de perfectionnement des qualification et de renforcement des capacités comme moyen de réconciliation en promouvant des activités VCT et des activités de formation auxquelles participent tous les groupes de population.

---

\* Extrait du Rapport final, Mission d'évaluation des besoins alimentaires du PAM, mars 2001.



**ANNEXE V****INDICATEURS DE SUIVI****Secours destinés à combler les déficits alimentaires****Résultats**

- Nombre d'hommes, de femmes et d'enfants ayant reçu des vivres fournis par le PAM (en personne-jours)
- Quantités de produits alimentaires distribués par type de produit pour chaque mois d'intervention
- Nombre de ménages dirigés par une femme recevant des vivres aux centres de distribution (objectif: 80 pour cent de distribution par l'intermédiaire des femmes)
- Ponctualité des livraisons de produits alimentaires (noté de 1 à 5: ponctualité constante à ponctualité presque inexistante)
- Pourcentage d'hommes/femmes capables d'indiquer le volume de leur ration (objectif 100 pour cent)
- Nombre de réclamations reçues d'hommes/de femmes concernant les irrégularités du processus de ciblage/distribution (objectif: néant)
- Nombre de femmes ayant reçu une formation à la direction et aux responsabilités au sein des comités des centres d'aide sociale

**Effets**

- Nombre et pourcentage de femmes faisant partie des comités des centres d'aide sociale
- Mesure dans laquelle les femmes membres des comités participent aux travaux

**Amélioration nutritionnelle****📦 Programme d'alimentation complémentaire****Résultats**

- Nombre de rations alimentaires fournies par jour aux enfants souffrant de malnutrition identifiée (ventilé par sexe) et aux mères allaitantes (comparaison avec l'objectif)
- Nombre de bénéficiaires recevant des rations alimentaires fournies par le PAM (par sexe et par groupe cible, par exemple enfants de moins de 3 ans, femmes enceintes et mères allaitantes)
- Quantités de vivres distribués par type de produit, par mois d'intervention
- Ponctualité des livraisons de produits alimentaires effectuées (noté de 1 à 5: ponctualité constante à ponctualité presque inexistante)

**Effets**

- Nombre/pourcentage de garçons et de filles de moins de 3 ans souffrant de malnutrition



- Nombre/pourcentage de garçons et de filles qui ne prennent pas de poids et sont envoyés à des établissements médicaux
- Pourcentage de nouveau-nés pesés pendant les 10 jours suivant la naissance dont le poids est inférieur à 2 500 grammes

### 📌 **Éducation nutritionnelle**

#### Résultats

- Nombre de cours d'éducation nutritionnelle et sanitaire organisés
- Nombre/pourcentage de femmes enceintes suivant les cours d'éducation sanitaire et nutritionnelle
- Nombre de volontaires ayant reçu une formation

#### Effets

- Pourcentage de personnes terminant les programmes d'éducation nutritionnelle par rapport au nombre de personnes inscrites (ventilé par sexe)
- Nombre de volontaires dispensant encore une éducation nutritionnelle au bout de six mois, au bout d'un an

### **Promotion de l'autonomie**

#### Résultats

- Nombre d'hommes et de femmes ayant reçu les produits alimentaires fournis par le PAM dans le cadre d'activités VCT, par catégorie de projet (irrigation, puits, latrines, routes, etc.)
- Nombre d'hommes, de femmes et d'enfants ayant reçu des produits alimentaires du PAM sous forme de rations VCT (bénéficiaires secondaires) par catégorie de projet (irrigation, puits, latrines, routes, etc.)
- Nombre et pourcentage d'hommes et de femmes bénéficiant directement des projets VCT (objectif du PAM: <25 pour cent de femmes)
- Nombre et type d'actifs créés dans le cadre de projets VCT
- Produits matériels des programmes VCT, kilomètres de routes, nombre de puits, citernes remises en état

#### Effets

- Nombre et/ou pourcentage de femmes/hommes ayant acquis de nouvelles qualifications pendant le projet
- Pourcentage de femmes qui administrent et contrôlent (en qualité de propriétaire ou de copropriétaire) des actifs créés par le projet

### **Formation professionnelle et fourniture d'intrants pour la création de revenu**

#### Résultats



- Stages de formation organisés dans le cadre du projet (type de cours, nombre de participants par sexe, durée, questions traitées)
- Proportion du groupe cible ayant reçu une formation (par sexe) par domaine (par exemple menuiserie et électricité)
- Proportion de femmes chefs de famille assistant aux stages

#### Effets

- Pourcentage de participants travaillant moins de trois jours par semaine six mois après avoir terminé le stage de formation
- Proportion du revenu de base nécessaire à la famille couverte par le stagiaire

### Appui aux programmes psychosociaux

#### Résultats

- Nombre et pourcentage d'enfants/adolescents suivant des programmes psychosociaux
- Assiduité

#### Effets

- Pourcentage de personnes estimant que les programmes leur sont utiles
- Pourcentage d'enfants rattrapant "l'instruction de base qu'ils n'ont pas eue"
- Nombre de "élèves" suivant ces programmes jusqu'au bout



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
CGES	Commissariat général aux services essentiels
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
LTTE	Titres de libération de Tamil et Eelam
MSF	Médecins sans frontières
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PNIP	Programme participatif d'amélioration nutritionnelle
PNIP	Projet participatif d'amélioration de la nutrition
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCT	Vivres-contre-travail

